



REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne*

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (salle du Conseil municipal - 1^{er} étage - 5 place de la Mairie – Le Theil-sur-Huisne), **le jeudi 29 janvier 2026 à 20h00.**

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 18 décembre 2025
3. Finances :
 - 3.1. Rapport d'Orientation budgétaire 2026.
4. Personnel :
 - 4.1. Besoins ponctuels de personnel : approbation d'une enveloppe budgétaire 2026.
5. Attractivité :
 - 5.1. Étude de programme pour la gare Le Theil-La Rouge.
6. Voirie :
 - 6.1. Convention pour autorisation de rejet d'eaux pluviales.
7. Gouvernance :
 - 7.1. Convention de partenariat avec l'ADMR de l'Orne.
 - 7.2. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
8. Informations diverses
9. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 21 janvier 2026

Sébastien THIROUARD,

Maire

